

FICHE DE DONNEES DE SECURITE WEST SYSTEM 105 RESIN

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT WEST SYSTEM 105 RESIN
 NO DE PRODUIT : 105
 DISTRIBUTEUR Boero Colori Franc
 Parc d'activité Gambe Torte lot n°1
 2855 route de la Fénerie
 06580 Pégomas
 FRANCE
 +33 (0)4 92 38 90 88
 +33 (0)4 92 38 91 06
 boero.france@boeroyachtpaint.com
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE +44 (0)1794 521111 (08:30 - 16:30, Mon - Fri)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION Xi;R36/38. R43. N;R51/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)	500-033-5	25068-38-6	60-100%	R43 Xi;R36/38 N;R51/53
ALCOOL BENZYLIQUE	202-859-9	100-51-6	10-30%	Xn;R20/22
BISPHENOL F EPOXY RESIN		28064-14-4	1-5%	Xi;R36/38. N;R51/53. R43.
ISOBUTANOL	201-148-0	78-83-1	< 1	R10 Xi;R37/38,R41 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone (CO2). Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Mousse. NE PAS utiliser d'eau si possible.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

RISQUES PARTICULIERS

Risque de dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie. Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

WEST SYSTEM 105 RESIN**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Interdictions : écoulement ou déversement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. 10 - 30 °C Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. Protéger contre la lumière, y compris les rayons directs du soleil. Conserver à l'écart de : Acides. Alcalis. Matière oxydante.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
ISOBUTANOL	VLEP	50 ppm	150 mg/m ³			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air. Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT

Liquide clair

WEST SYSTEM 105 RESIN

COULEUR	Clair (ou pâle) Ambre		
ODEUR	Suave		
SOLUBILITÉ	Légèrement soluble dans l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	1.16 20	POINT D'ÉCLAIR (°C)	> 100 CF (Creuset fermé).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

MATIÈRES À ÉVITER

Acides forts. Alcalis forts. Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Risque de dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie. Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Non pertinent à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer de l'eczéma/irritation de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

VOIE D'EXPOSITION

Contact avec la peau et/ou les yeux.

ORGANES CIBLES

Peau. Yeux.

SYMPTÔMES

Irritation des voies respiratoires supérieures. Irritation de la peau. Le contact avec la peau peut causer : Éruption allergique. Le contact avec les yeux peut causer : Irritation des yeux et des muqueuses. Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

INFORMATIONS MÉDICALES

Allergies et affections cutanées. Les personnes avec les éruptions doivent consulter un spécialiste de la peau pour une examination d'eczéma allergique.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Aucune donnée sur la bio-accumulation n'est disponible.

DÉGRADABILITÉ

Aucunes informations disponibles.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

WEST SYSTEM 105 RESIN



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700), BISPHENOL F EPOXY RESIN)		
NO. UN ROUTE	3082	N°CLASSIFICATION ADR	9
CLASSIFICATION ADR	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
TUNNEL RESTRICTION CODE	(E)	No. DE DANGER (ADR)	90
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	9	CODE HAZCHEM	3Z
NO CEFIC TEC(R)	90GM6-III	NO. CLASSE RID	9
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	3082
CLASSE IMDG	9	NO. DE PAGE IMDG	9
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-A, S-F
MFAG	See Guide	NO. UN, AIR	3082
CLASSE AIR	9	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Irritant



Dangereux pour l'environnement

CONTIENT

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)
BISPHENOL F EPOXY RESIN

PHRASES DE RISQUE

R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S2	Conserver hors de la portée des enfants.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
P5	Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION	21.01.09
NO. FDS	10015

ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Approuvé.

WEST SYSTEM 105 RESIN

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.